



Les Touches

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2022**

Le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à **20h00**, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil aux Touches, sous la présidence de madame Laurence GUILLEMINE, Maire de la commune DES TOUCHES.

**Présents :** Laurence GUILLEMINE, Stanislas BOMME, Floranne DAUFFY, Bruno VEYRAND, Frédéric BOUCAULT, Anthony DOURNEAU, Aurélien LEDUC, Maryse LEDUC, Patrick CHOUPIN, Aurore MICHEL, Hugues GEFFRAY, Catherine SCHEFFER, Marina AUBRY, Thierry VITRE, Aurélien MONNIER,

**Absents excusés :** Maryse LASQUELLEC (pouvoir à Bruno VEYRAND), Martine BARON (pouvoir à Catherine SCHEFFER), Marie RAVASSARD (pouvoir à Stanislas BOMME), Jean-Michel ROGER (pouvoir à Thierry VITRE)

**Nombre de membres en exercice :** 19

**Secrétaire de séance :** Floranne DAUFFY

**Date de convocation :** 24 mars 2022

**Date d'affichage :** 28 mars 2022

N° 220401 - 09

**OBJET - Urbanisme – Avis sur le projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de RIALLE**

Monsieur Frédéric BOUCAULT, Adjoint à l'urbanisme informe le Conseil municipal du projet de la SAS EOLA DEVELOPPEMENT pour le projet de parc éolien sur la commune de RIALLE.

Le projet consiste en la construction et l'exploitation d'une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, regroupant trois aérogénérateurs. Ce projet sera implanté au Lieudit Bourg Chevreuil.

Ce projet a fait l'objet d'une enquête publique organisée par la Préfecture de Loire Atlantique du 1er au 31/03/2022.

Le dossier d'enquête a été transmis aux membres du Conseil Municipal.

En tant que commune située dans un rayon de 6 km, il est demandé l'avis de la commune des TOUCHES sur ce projet.

Après débat sur le projet tel que présenté au dossier d'enquête publique, le Conseil municipal confirme sa position en faveur du développement de l'éolien sur le territoire. Toutefois, certains membres du Conseil s'inquiètent du choix du scénario ayant été retenu quant à l'implantation des ouvrages, de leur impact sur la zone humide et les terres agricoles ainsi que l'impact sonore global généré par la multiplication des parcs (l'étude réalisée ne portant que sur les 3 nouvelles éoliennes).

Accusé de réception en préfecture  
044-214402059-20220401-20220406000009-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2022  
Date de réception préfecture : 06/04/2022

Les questions suivantes sont soumises au vote :

- Avis favorable au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de RIALLE : Aucune voix
- Avis défavorable au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de RIALLE : 4 voix (Aurore MICHEL, Hugues GEFFRAY, Patrick CHOUPIN, Martine BARON)
- Avis favorable au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de RIALLE, sous réserve :
  - de favoriser l'implantation des ouvrages hors zone humide
  - de respecter les terres agricoles
  - de limiter l'impact sonore résultant de la multiplication des ouvrages

15 Voix (Laurence GUILLEMIN, Stanislas BOMME, Maryse LASQUELLEC, Bruno VEYRAND, Floranne DAUFFY, Frédéric BOUCAULT, Anthony DOURNEAU, Aurélien LEDUC, Maryse LEDUC, Catherine SCHEFFER, Marie RAVASSARD, Thierry VITRE, Marina AUBRY, Aurélien MONNIER, Jean-Michel ROGER)

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix :

- **Emet un avis favorable** au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de RIALLE, **sous réserve** :
  - de favoriser l'implantation des ouvrages hors zone humide
  - de respecter les terres agricoles
  - de limiter l'impact sonore résultant de la multiplication des ouvrages

**Le Maire,**  
**Laurence GUILLEMIN**



*Délibération rendue exécutoire,  
Transmise à la sous-préfecture de Châteaubriant le  
Publiée le  
Document certifié conforme,  
Le Maire,*

Accusé de réception en préfecture  
044-214402059-20220401-202204060000009-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2022  
Date de réception préfecture : 06/04/2022